

# Maisons de retraite, bien vivre sa dépendance

En Lozère, les maisons de retraite sont reconnues pour leur qualité d'accueil et de soin. Des unités de vie dédiées à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer permettent aussi de mieux prendre en charge cette pathologie.

**F**ace au vieillissement de la population et au développement du maintien à domicile des personnes âgées, le rôle des maisons de retraite évolue. Pour Valérie Kremski-Frey, directeur de la solidarité départementale au Conseil général, « les

*personnes entrent aujourd'hui à l'âge moyen de 85 ans, dans un état de plus grande dépendance mais aussi avec des attentes différentes sur la qualité de l'hébergement, de la prise en charge et notamment des loisirs... »*. Le regard du personnel, mieux formé, a changé,

respectant davantage la personne et ses choix de vie. De façon à répondre aux besoins du monde rural, certains établissements pratiquent de l'hébergement temporaire, essentiellement durant la mauvaise saison. Des accueils de jour ont également été ouverts dans des maisons de retraite à Mende, Marvejols et Saint-Chély-d'Apcher pour les personnes vivant à domicile.

Dotée d'une forte tradition médico-sociale, la Lozère compte 27 maisons de retraite pour 1 648 places de résidents. Qu'elles soient rattachées à la fonction publique hospitalière ou territoriale, ou de type privé associatif, toutes sont conventionnées Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Dans le cadre d'une convention passée entre la structure gestionnaire, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (État) et le Conseil général, c'est ce dernier qui fixe les tarifs en matière d'hébergement et de dépendance. La collectivité assure aussi le

suivi de l'établissement et le contrôle de la prise en charge, apportant ainsi une garantie supplémentaire aux familles.

## Un programme de modernisation

Dès 2004, cherchant à influencer favorablement sur le prix journée (43,75 euros en moyenne en Lozère en 2009), le Conseil général soutient la modernisation des EHPAD à hauteur de 40 % des investissements. À l'heure où de nombreux départements se retrouvent confrontés à entamer une réflexion sur la rénovation des maisons de retraite, le Département de la Lozère a été précurseur dans ce domaine et tous les établissements pourront bientôt bénéficier de ce programme unique. En accordant aux EHPAD une enveloppe de plus de 3 M€ en 2009, reconduite en 2010, les aides de la collectivité ont permis de réaliser l'extension de la maison de retraite du Bleymard ou la rénovation de l'hôpital local de Marvejols.



Le Réjal à Ispagnac



Réjal Ispagnac, le hall



Réjal Ispagnac, la salle à manger

À Ispagnac par exemple, la maison de retraite le Réjal a « renoncé à sa zone pavillonnaire qui ne correspondait plus aux besoins de personnes dépendantes » commente la directrice, Dominique Gabeloux pour agrandir son bâtiment principal. « Nos chambres sont désormais organisées en petites unités qui donnent chacune sur une tisanerie, plus agréable pour recevoir ses proches. L'une d'entre elles, bénéficiant des services d'un psychologue, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, etc., est réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentée. » Dans cette « grande maison », les murs sont habillés de couleurs gaies, le mobilier est coloré. Une salle avec vue panoramique sur les gorges du Tarn est consacrée aux festivités.

« Parce que la décision d'entrer en maison de retraite n'est pas facile à prendre », commente Joëlle Broudic,

responsable du service autonomie, « notre personnel, tout comme celui du CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, se tient à disposition des personnes âgées et de leur famille. » Ce guichet unique, destiné aux personnes âgées et à leur entourage, dispose d'une personne référente dans tous les centres médico-sociaux du département. Quand les ressources des familles sont insuffisantes, une aide sociale à l'hébergement peut être accordée. Et le Conseil général a choisi de verser directement aux établissements l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) qui couvre une partie des dépenses liées à la dépendance, seul un ticket modérateur restant à la charge des familles. ■

### EN SAVOIR PLUS :

Service autonomie du Conseil général  
04 66 49 42 00

## Une architecture adaptée

À Châteauneuf-de-Randon, la résidence Margeride, établissement public territorial rattaché au CCAS et locataire de la société HLM, offre cinquante-quatre places.

Comme l'explique Stéphanie Amat, directrice, « de moins en moins de couples se tournent vers les maisons de retraite. Et nos chambres doubles ont du mal à trouver preneurs. Parmi nos résidents, certains atteints de la maladie d'Alzheimer. Alors que nos locaux ne sont pas toujours adaptés, nous avons décidé, dans le cadre d'un programme de réhabilitation, de transformer ces chambres doubles en chambres simples et de créer une unité de vie spéciale Alzheimer qui devrait ouvrir en 2011. Notre volonté est d'offrir

à ces personnes un cadre de vie conçu spécialement pour mieux vivre leur maladie et retarder au maximum son évolution. Pour une prise en charge optimum, certains membres du personnel ont déjà entamé une formation d'aide médico-psychologique »

Alors qu'il doit être bouclé pour la fin de l'année, le projet architectural repose sur un espace clos et protégé, permettant de prévenir les fugues, un des syndromes de la maladie. De grands couloirs circulaires avec des couleurs vives sur les murs pour créer des repères, un patio qui s'ouvre sur un jardin clos permettront aux résidents de déambuler à leur guise, en toute sécurité. « Un tel projet ne serait envisageable sans les aides du Conseil général » souligne la directrice.



© J.-F. Salles